

Bulletin municipal

SAINTE CROIX VOLVESTRE

Bulletin n°14– Juillet 2022

SOMMAIRE

Page 1 : LE MOT DU MAIRE

Page 2 : COMMUNICATION

Page 3 : LA VIE AU VILLAGE

Page 4 : AMENAGEMENT DU VILLAGE

Page 5 – 8 : LA PAROLE EST AUX
ASSOCIATIONS

Page 8 : INFOS PRATIQUES



Le Mot du Maire

Chers Cruxéennes et Cruxéens,

Un projet important pour notre village, notre Couserans, se concrétise.

Le centre de santé est opérationnel non pas dans sa structure définitive, mais dans des modules aménagés où les médecins, kinésithérapeutes, infirmières, le secrétariat et la salle d'urgences peuvent déjà exercer.

Les locaux définitifs seront en voie de réalisation courant 2022-2023 en espérant que d'autres professionnels de santé viennent renforcer le pôle médical.

Les différents articles ou journaux télévisés ont cité les différents partenaires financeurs associés à ce centre, je les en remercie.

Je voudrais remercier le Docteur NOLLEZ qui a assuré la continuité des soins aussi bien pour les patients, que pour les résidents des EHPAD et il peut rester votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Je souhaite la bienvenue aux docteurs Nicolas VOJINOVITCH et Beranger IRONDELLE qu'ils trouvent en Volvestre l'accueil nécessaire à leur parfaite intégration et la dynamique d'une équipe de soins.

Pour joindre le centre de santé de Ste Croix Volvestre au 05.32.82.00.24

Je tenais également souhaiter de bonnes vacances à tous les écoliers et féliciter les nouveaux diplômés pour leur réussite scolaire.

Bon Été à tous.

COMMUNICATION

Ste Croix est un village vivant. La vie associative y est importante et elle organise de nombreuses manifestations.

Mais la communication n'est jamais simple et cela peut nuire à la fréquentation.

Pour essayer d'y remédier en partie, nous demandons aux différentes associations de nous faire parvenir leurs programmes.

De la même manière, que toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie. Ainsi elles seront informées de tout ce qui se passe sur la commune.

Pour être informés, inscrivez-vous.

commune.de.sainte.croix@orange.fr

LE PLAN D'EAU

A ce jour, la municipalité n'est pas en mesure de pouvoir assurer la surveillance de la baignade du lac. Malgré les recherches et appels à différents organismes (Pôle emploi, réseaux sociaux, GEOCC,...), aucun candidat n'a postulé pour ce poste.

La baignade n'est pas surveillée, elle est donc de votre entière responsabilité.

La qualité de l'eau est bonne, les services de l'ARS réalisent les analyses.

Petits rappels nécessaires au bord du lac :

- Les chiens sont interdits même tenus en laisse
- Tenue correcte exigée, port du maillot obligatoire
- Les grillades exclusivement à l'aire de pique-nique (barbecue à disposition)
- Camping non autorisé
- Pêche autorisée : du lever du soleil à 10h et de 18h30 au coucher du soleil
- Interdiction de stationner devant les barrières d'accès (entrée des secours)

Remerciements

« Nous sommes 17 Ukrainiens qui, à cause de la guerre, sommes arrivés en Ariège.



Nous avons décidé de donner à nos familles une chance de survivre, au lieu de mourir sous les missiles Russe.

Nous avons apprécié l'accueil de la municipalité et la visite de Monsieur le Maire, et la gentillesse des habitants de Sainte Croix. Vous nous aidez beaucoup...mille fois merci

Vous, Français qui avez subi la guerre, savez ce qu'est la liberté. Nous vous remercions pour l'incroyable unité dont vous faite preuve et le sentiment d'une épaule amicale en ces temps sombres pour l'Ukraine.

Nous vous remercions pour votre hospitalité

TETIANA*, au nom de mes compatriotes ukrainiens de Sainte Croix Volvestre avec toutes mes excuses pour mon mauvais français »

LA VIE AU VILLAGE

La Sainte Fiacre

Depuis la pandémie et la disparition du comité des fêtes, la Ste Fiacre se meurt. Cela serait dommage de voir disparaître cet évènement festif.

Le comité d'animations souhaite recréer un moment de convivialités et d'échanges.

Un concours de pétanque, le samedi et le dimanche après-midi est déjà programmé ainsi qu'un vide grenier, le dimanche organisé par le club Détente et Loisirs en Volvestre, le Foyer Rural et le Marché.

Quant à l'animation musicale, nous sommes en attente de réponse.

Un appel a été lancé aux associations pour venir en aide. Mais, nous savons que le plus dur sera de trouver des bénévoles en nombre suffisant, sans eux difficile de faire plus.

Si vous souhaitez nous aider et vous investir dans cet évènement, inscrivez-vous en mairie. Les 27 et 28 août c'est demain, il n'y a plus de temps à perdre. MERCI.

Terrain de pétanque et barbecue



Les terrains de pétanque sont un bien commun. En dehors des compétitions officielles, ils sont à dispositions de tous. Mais ce n'est pas un espace barbecue ni un dépôt de matériel ! Pour que cet endroit reste agréable à vivre il y a un minimum de respect à avoir.

Merci de votre compréhension.

Des moutons à l'EHPAD

Il y a quelques semaines, les résidents de l'EHPAD de la Vallée du Volp ont souhaité accueillir des moutons dans le parc de la résidence.

C'est chose faite depuis le 30 mai dernier.

Trois jeunes moutons ont été installés dans un enclos, tout près des chambres des résidents. Ils ont été rejoints par deux autres agneaux il y a quelques jours.

Les résidents viennent régulièrement voir les animaux pour les nourrir ou les abreuver. Parfois la visite se fait pour le simple plaisir d'être avec les animaux.

Les moutons devraient rester encore quelques semaines dans le parc pour le plus grand bonheur des résidents.



AMENAGEMENT DU VILLAGE

Projet centre bourg

Le projet avance, certes pas aussi vite que nous le souhaiterions, mais il avance.

Le 12 avril dernier, une réunion a été organisée à Ste Croix avec la participation de la communauté de communes Couserans Pyrénées, le PNR, le Département et la Région.

Nous avons fait le tour du village pour présenter les différents lieux. Suivi d'une table ronde où nous avons lister l'ensemble des projets envisagés ce qui devrait nous permettre de finaliser le contrat.

La partie la plus délicate nous attend. En effet, vous le savez surement, c'est une programmation des projets sur la période 2022 – 2028. Tout comme vous, nous sommes impatients de les voir tous aboutir. Malheureusement, les finances de la commune ne sont pas extensibles et malgré l'aide financière et logistique de tous ces services, nous allons devoir faire de douloureux choix dans la planification.

Alors encore un peu (beaucoup ?) de patience ... Merci

Rénovation du petit patrimoine

Dans le dernier bulletin, nous vous avons convié à l'entretien de notre petit patrimoine.

Malgré leur bonne volonté et leur courage, Jérémy et Pascal ne peuvent pas tout faire. Il nous était apparu intéressante de faire participer les Cruxéennes et Cruxéens pour cette remise en valeur.

Malheureusement seul deux personnes, que je remercie très chaleureusement, se sont manifestées. Toutefois nous avons retenu deux dates, toute deux annulées en raison d'une météo capricieuse. Dommage ...

Maintenant il nous faut réfléchir à une formule plus attractive. Peut-être une journée citoyenne ? Si cela vous interpelle et vous donne des idées, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie.

Concours de Maisons fleuries

Afin de permettre à un plus grand nombre d'entre vous de pouvoir participer au concours de Maisons fleuries, les conseillers municipaux ont décidé de rallonger d'un mois le délai d'inscription.

**Inscriptions auprès de Mme Oulieu
jusqu'au 31 juillet au 06.37.73.71.12**



LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

A chaque bulletin municipal, nous tâcherons de donner la parole aux associations désireuses de s'exprimer.



Marché de Sainte Croix

Le Marché associatif de Ste Croix, comptant plus de 90 membres est géré par un Conseil d'administration de 9 personnes. Il s'installe sur la place du village tous les mercredis.

Il offre une vitrine représentative des producteurs locaux (fruits et légumes, viandes, volailles, œufs, pain, crêpes et galettes bretonnes, gâteaux sans produits laitiers ni gluten, fromages de chèvre, brebis et vache, miel, produits

transformés, jus de pomme, tisanes, plants et fleurs, artisanat.....). Une table d'informations est ouverte à tous.

Les 3èmes mercredis du mois le Marché s'enrichit d'autres commerçants, d'animations musicales avec des acteurs locaux, de Croc'livres (livres à prix libre). Des dédicaces d'auteurs régionaux y sont organisées régulièrement.

EOP ! Ensemble on peut ! Une initiative solidaire en Volvestre avec « Cœur de lien », « Ici là » de la guinguette de Lasserre, le J.E.U (jardin d'échange universel), le Pyrène (monnaie locale d'Ariège) et Colibris (un autre monde est possible)

Tous les trimestres, un espace de GRATUITÉ est organisé par Cœur de lien. **Prochaines dates : le 17 août et le 16 novembre.**

A chaque saison, parution de la Feuille de chou, feuille de liens associatifs et de partage d'informations, recettes...

Renseignements complémentaires : tous les mercredis sur la place.

Marché de Ste Croix - Mairie de Ste croix ou marche.sainte.croix@orange.fr

Foyer Rural Intercommunal

2022 Année anniversaire, 40 ans !!!!

Les 23 mars, 15 mai, 22 mai le Foyer Rural de Sainte Croix Volvestre a entamé le programme anniversaire des 40 ans de sa création (fondé le 23 février 1982) par Laurette Fauroux.

Créé pour organiser le sport, les loisirs et la culture des habitants des douze communes. En 2021 Berthe et Maryse ont avec le Conseil d'Administration fait le pari d'égrener plusieurs manifestations ayant trait aux activités de ce 21^{ème} siècle reflet des buts et objectifs de l'acte fondateur de 1982. L'esprit des Foyers Ruraux a été célébré. Nous avons ré amorcé les plaisirs des rencontres, du partage, des émotions salutaires du sport, de la culture, convivialement et solidairement avec tous les présents.

Le sport loisir en famille s'est illustré et donné goût et envie de recommencer l'an prochain.

Il était gratifiant de voir enfants, parents et ados se challenger au « body combat » fitness pour continuer sur le terrain du tennis, de la pétanque, des quilles de six, du speed-bal, de la salle de yoga, et pour en terminer par un cercle Circassien. Récompensés par le goûter, des casquettes du département 09, de la Région Occitanie et des sacs offerts par notre Fédération le tout fût apprécié des grands et des petits.



Cette journée a permis défoulements, découvertes, rires et défis amicaux.

Merci à Gaëlle animatrice de gymnastique douce, fitness et tonique du Foyer Rural qui nous a aidés à orchestrer l'après midi défi. Merci aux bénévoles adhérents ou non, aux amis de la pétanque et du tennis pour leur entière adhésion et préparation de leurs défis, aux participants jeunes et moins jeunes seuls ou en famille.



Ces rencontres ont été offertes par le Foyer Rural Intercommunal, avec la mise à disposition des lieux par la mairie de Sainte Croix Volvestre.



Sainte Croix Pétanque

Reprise Vendredi Pétanque : Du 24 juin au 29 juillet, de 20h30 à 00h, sauf météo défavorable, les terrains de pétanque Cruxéens sont ouverts à toutes et tous.

Un petit concours amical pourra être organisé si le nombre de joueuses et joueurs le permet.

Sinon c'est des parties libres entre ami-e-s.

Concours de fêtes de la St Fiacre : Les 27 et 28 août à partir de 14h, concours en 4 parties ouvert à toutes et tous, le samedi en doublette et le dimanche en tripléte. C'est la fête au village alors venez la faire avec nous.

A noter : Le samedi 08 octobre après midi et dimanche 09 octobre toute la journée, Ste Croix Pétanque reçoit le championnat d'Occitanie des clubs. Venez nombreux admirer et encourager nos joueurs Cruxéens face à des adversaires redoutables lors de rencontres acharnées.



L'équipe de Ste Croix :

Jean Luc Pince, Patrick Lamant, Didier David (Cap), Sébastien Royuela, Pascal Pince, Jean Christophe Larrue, Jérôme Dader, David Sorribas, Fabrice Crouzet



Reprise le 3 octobre 2022 **Atelier d'expression picturale**

Tous les lundi de 14 à 17 h. nous nous retrouvons aux **Ateliers d'Omao** à Ste Croix Volvestre pour découvrir et / ou approfondir des techniques anciennes et contemporaines pour une expression libre.

Carte de membre 10€ mise à disposition de matériel
Participation Atelier 25€ par trimestre

INFOS PRATIQUES

MAIRIE



05.61.66.72.16



commune.de.sainte.croix@orange.fr



mairiesaintecroixvolvestre.fr

Ouverture secrétariat :

Lundi : 14h-17h30

Mardi / Vendredi : 9H15 -12H / 14H-17h30

Jeudi : 9h15 – 12h Samedi : 9h30 – 11h30

LA POSTE

Lundi / Vendredi : 9H00 -12H / 13H30-15h00

Samedi : 10h30 – 12h00

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 9h30-13h30 / Samedi : 9h-11h

ASSISTANTE SOCIALE

Tous les jeudis matins sur rdv 05.61.04.02.70

NUISANCES

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent s'effectuer que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h.

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 20h

DECHETERIE DE LASSERRE

Jusqu'au 17/09/2022 : du lundi au samedi de
8h45- 12h15 et de 13h30 – 17h

Après le 17/09/22 du mercredi au samedi de
8h45-12h15 et de 13h30-17h

06.26.8382.21

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage : **18 Octobre, 20 Décembre.**
Inscription auprès de la Mairie le jeudi avant le ramassage.

DEMARCHAGE : Si vous faites l'objet d'un démarchage à domicile ou par téléphone, sachez qu'**AUCUNE ENTREPRISE** ne peut se recommander de la Mairie. Il s'agit d'un démarchage forcé. Signalez ce genre d'agissement le plus rapidement à la Mairie ou à la gendarmerie (05.61.66.72.08) en fournissant tous les renseignements que vous disposez (n° de téléphone, n° de véhicule).

